

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



## *Établissements publics du ministère des sports*

**Vendredi 7 mai 2021 – n° 354**

Téléchargement des pièces-jointes

Ce lien ne sera actif que 10 minutes environ après la diffusion du flash info et le restera pendant 7 jours

### **Vie des établissements**

#### **Synthèse situation en Europe COVID - déplacements à l'étranger**

Lors de tout déplacement international, il est rappelé qu'il faut bien tenir compte de la situation sanitaire et du cadre réglementaire qui prévaut dans le pays où les agents sont amenés à se déplacer.

Pour les fédérations, il n'est plus nécessaire de déclarer à l'ANS et la DS les compétitions internationales qui se déroulent dans l'espace européen (UE + Monaco, Saint siège, Andorre, Liechtenstein, Norvège, ...). Il est toutefois encore impératif de déclarer à l'ANS et à la DS, selon la procédure habituelle, les compétitions internationales qui se déroulent en France ainsi que celles qui se déroulent en dehors de l'espace européen.

Les fédérations doivent également veiller à informer les sportifs et leur encadrement en provenance des pays suivants qu'une dizaine de jours d'isolement est obligatoire : Brésil, Argentine, Chili, Afrique du Sud, Inde, Pakistan, Bangladesh, Sri-Lanka, Népal, Émirats Arabes Unis, Qatar et Turquie.

Les aménagements de dizaine, à ce jour, ne sont pas autorisés.

Par ailleurs, la Guyane est soumise aux mêmes règles.

Les phases de reprise des activités sportives ont été annoncées et le calendrier a été publié. Il a été constaté concomitamment un relâchement du respect continu des gestes barrières.

Des sportifs de haut niveau ont été contaminés au COVID 19 et n'ont pas pu participer à des TQO. Afin de prévenir ce genre de situation, vous êtes invités à rappeler la nécessité de respecter les protocoles en vigueur et recommander fortement le port du masque sportif normé (AFNOR-SPEC S 70-001).

Un tableau en piecejointe resume les mesures restrictives observees en Europe.

## **Mai à vélo - Message de la mission sport et développement durable**

Nous nous permettons de vous partager ce message pour vous annoncer le lancement de "[Mai à vélo](#)", opération destinée à encourager les collectivités, associations, entreprises, établissements scolaires à se mobiliser et organiser des événements cyclables, festifs, populaires, pédagogiques dans le respect des règles sanitaires !

L'idée était initialement, avec le ministère de la transition écologique et 10 autres acteurs nationaux engagés pour le développement du vélo, de lancer un mois de fête nationale célébrant la culture vélo dans l'ensemble de nos territoires. La crise sanitaire est passée par là et comme vous vous en doutez a quelque peu modifié les modalités d'organisation et le niveau d'ambition souhaité de cette opération nationale... mais cette première édition nous laisse tout de même optimistes quant à la mobilisation des acteurs territoriaux ! Plus de 700 événements et challenges vélo déjà enregistrés sur le site internet de l'opération : <https://www.maiavelo.fr/nos-evenements/> ... il y en a certainement proches de chez vous !

Donc pour garder la forme et profiter pleinement des premiers rayons de soleil, nous vous invitons à découvrir ces événements et vous encourageons par la même occasion à sortir ou ressortir vos vélos tout au long de ce mois de mai et bien plus longtemps encore si la motivation est là : c'est bon pour la santé et pour la planète !

## **Ressources humaines**

### **Publication de postes J&S sur la Place de l'Emploi Public**

Les postes disponibles au mouvement des PTP sont visibles [ici](#)

#### **CREPS de Dijon**

[Chargé\(e\) de mission du développement numérique et pédagogique](#)

#### **CREPS de Strasbourg**

[CHNHP Optimisation de la performance et suivi médical](#)

[CHNHP Suivi-socioprofessionnel](#)

#### **CREPS PACA**

[Conseiller.e Haut Niveau et Haute Performance Suivi socioprofessionnel](#)

#### **CREPS de Montpellier - Font-Romeu**

[Conseiller.e H Niveau et H Performance Captation et analyse vidéo/analyse DATA](#)

[Conseiller\(e\) haute performance - Analyse de la performance](#)

#### **CREPS de Toulouse**

[Conseil Haut Niveau et Haute Performance - Analyse de la performance](#)

[Conseil Haut Niveau et Haute Performance – Accompagnement paralympique](#)

#### **CREPS de Wattignies**

[conseiller.e "optimisation de la performance et suivi médical"](#)

*A la semaine prochaine*

### **ORGANIGRAMME DU BUREAU DU PILOTAGE STRATEGIQUE ET TUTELLE**

**DES ETABLISSEMENTS — DS.2A**

<u><a href="mailto:ds.a2@sports.gouv.fr">ds.a2@sports.gouv.fr</a></u>	
<b>Thibaut DESPRES</b> <u><a href="mailto:thibaut_despres@sports.gouv.fr">thibaut_despres@sports.gouv.fr</a></u> 01 40 45 90 09 07 60 08 78 13	<b>Chef de bureau</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Animation et pilotage du bureau</li></ul>
<b>Quentin DETCHART</b> <u><a href="mailto:quentin_detchart@sports.gouv.fr">quentin_detchart@sports.gouv.fr</a></u> 01 40 45 93 87	<b>Adjoint au chef de bureau</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Dossiers transversaux</b> : Ressources humaines des établissements publics ; relations services déconcentrés régionaux ; progiciel de délibérations.</li></ul>
<b>Murielle MUHEL</b> <u><a href="mailto:murielle_muhelle@sports.gouv.fr">murielle_muhelle@sports.gouv.fr</a></u>	<b>Assistante administrative du bureau et du sous-directeur en charge des réseaux DS2</b>

01 40 45 95 37	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Gestion administrative</b> : Administration interne L324, courriers (arrivée / départ), BAL DS2A.</li> </ul>
<b>Dominique RABUEL</b> <a href="mailto:dominique.rabuel@sports.gouv.fr">dominique.rabuel@sports.gouv.fr</a> 01 40 45 96 93	<b>Juriste</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pilotage et animation des sujets juridiques</b> : Instances de dialogues sociales [CA, CT, CHSCT, ... - compositions / délibérations / ...] ; doctrines et écritures légistiques.</li> </ul>
<b>Sophie BAUCHART</b> <a href="mailto:sophie.bauchart@sports.gouv.fr">sophie.bauchart@sports.gouv.fr</a> 01 40 45 92 11	<b>Responsable de tutelle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Etablissements</b> : CREPS de Bordeaux, Poitiers, Toulouse, Montpellier, Nancy, Strasbourg, Reims, Vichy et Vallon-Pont-D'arc</li> <li>• <b>Dossiers transversaux</b> : Mutualisation ; agence comptable ; guide des procédures des établissements publics ; immobilier des opérateurs.</li> </ul>
<b>Frédéric DAMBIER</b> <a href="mailto:frédéric.dambier@sports.gouv.fr">frédéric.dambier@sports.gouv.fr</a> 01 40 45 93 03	<b>Responsable de tutelle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Etablissements</b> : IFCE et MNS</li> <li>• <b>Dossiers transversaux</b> : Contrats d'objectifs et de performance et Indicateurs nationaux [chef de projet PSQS] ; dialogues de gestion et rendez-vous stratégiques ; déploiement du SHN et Réseau Grand INSEP.</li> </ul>
<b>David CHARRAS</b> <a href="mailto:david.charras@sports.gouv.fr">david.charras@sports.gouv.fr</a> 01 40 45 96 25	<b>Responsable de tutelle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Etablissements</b> : CREPS de Wattignies, Ile de France, Dijon, La Réunion, Pointe A Pitre, PACA, Bourges, Nantes (PRN)</li> <li>• <b>Dossiers transversaux</b> : Enquêtes annuelles (effectifs / activités ; indemnitaires) ; développement durable ; éthique.</li> </ul>
<b>Evelyne GONFIER</b> <a href="mailto:evelyne.gonfier@sports.gouv.fr">evelyne.gonfier@sports.gouv.fr</a> Arrivée au 1 <sup>er</sup> octobre 2020	<b>Responsable de tutelle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Etablissements</b> : ENSM et ENVSN</li> <li>• <b>Dossiers transversaux</b> : Pilotage budgétaire du Programme sport (219) relatif aux établissements publics sport.</li> </ul>
<b>François ROBERT</b> <a href="mailto:françois.robert@sports.gouv.fr">françois.robert@sports.gouv.fr</a> 01 40 45 91 41	<b>Responsable de tutelle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Etablissement</b> : INSEP (dont contrat de partenariat public-privé et centre d'expertise sport et handicap)</li> <li>• <b>Dossiers transversaux</b> : Relations internationales ; RGPD.</li> </ul>

Diffusion à : Agents de la direction des sports, aux directeurs et adjoints des établissements publics sportifs, à l'IGESR, à la DRH des ministères sociaux, aux DRAJES et contrôleurs budgétaires, aux responsables des pôles ressources nationaux et organisations syndicales.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)